



25 OCT. 2023

AVIS

Aux candidats admis en 1^{ère} année de Licence d'Etudes Fondamentales Année Universitaire 2023-2024 Session extraordinaire

Il est porté à la connaissance des candidats admis, liste principale, en 1^{ère} année de Licence d'Etudes Fondamentales de l'ISMAC, année universitaire 2023-2024, session extraordinaire, qu'ils sont appelés à se présenter à l'institut (scolarité) pour inscription du **mercredi 25 octobre au mercredi 08 novembre 2023 de 09h30 à 16h00**.

Les candidats doivent être munis des pièces suivantes :

- Baccalauréat original ;
- 1 copie du Baccalauréat ;
- 4 copies de la Carte Nationale d'Identité ;
- 1 copie du relevé de notes du Baccalauréat ;
- 3 photos d'identité ;
- Dossier médical ou certificat d'aptitude physique.

